

Séance du **3 septembre 2020**

Présidence : **Mme Sophie Métraux**, présidente

Convention relative aux opérations foncières et aux équipements nécessaires à la mise en oeuvre du plan d'affectation La Veyre Derrey (2020/P11)

Rapporteur : M. Serge Ansermet

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU le préavis N° 11/2020 du 4 mai 2020, concernant la convention relative aux opérations foncières et aux équipements nécessaires à la mise en oeuvre du Plan d'affectation « La Veyre Derrey »,
- VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,
- VU le projet de mise en valeur des parcelles communales de « La Veyre Derrey », sises sur le territoire de la Commune de St-Légier - La Chiésaz (PA),

d é c i d e

- 1) de voter un crédit cadre de CHF 4'000'000.-- pour permettre l'équipement des dites parcelles communales ;
- 2) d'amortir chaque tranche d'investissement réalisé sur 20 ans ;
- 3) d'autoriser la Municipalité à procéder aux modifications foncières telles que prévues dans le projet de fractionnement parcellaire ;
- 4) de privilégier le droit de superficie quant à la valorisation des parcelles ;
- 5) d'autoriser la Municipalité à signer la convention relative aux opérations foncières et aux équipements nécessaires à la mise en oeuvre du Plan d'affectation « La Veyre Derrey » telle qu'amendée par la Municipalité et présentée à la commission du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du **3 septembre 2020**.

Adopté tel qu'amendé à une très large majorité (un certain nombre d'abstentions).

Pour extrait conforme le 5 septembre 2020.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente



Sophie Métraux



la Secrétaire



Carole Dind